



30 bis, rue des boulets

75011 PARIS

tél. : 01 43 70 56 87

email : sudeducation92@gmail.com

site : <http://sudeducation92.ouvaton.org>

SUD-Education (avec la « N'autre école », Emancipation, CNT, GFEN, questions de classe »...)

vous propose

Deux journées de formation syndicale sur le temps de travail

« Subvertir les pratiques pédagogiques, quelle école : pour qui ? pour quoi ? »

Jeudi 30 janvier et vendredi 31 janvier 2014

De 9h à 17h

A la Bourse du Travail de Paris

3 rue du Château d'Eau

Paris (11^e) - M^oRépublique

« La pédagogie n'étant jamais neutre, nos pratiques seront ce qu'elles sont en fonction de choix : préparer les jeunes à occuper leur place dans la société ou les préparer à la transformer en transformant déjà le plus petit et le plus proche. Ce choix se fait tous les jours : parfois, à propos de détails. Mettre en place des dispositifs qui permettent aux dominés de prendre la parole, organiser des cours en partant des intérêts des élèves, chercher à les outiller au mieux, c'est faire aussi autre chose que du pédagogique. C'est faire du « social » et du politique, au sens fort du terme. Celui qui contient l'idée d'un projet de société vu dans sa globalité et à l'intérieur de conflits entre les classes, les peuples, les sexes, les générations. C'est en prenant parti dans ce conflit, sur le plan personnel et collectif, que l'éducation se définit. » Noëlle De Smet, *Au front des classes, face à la classe, aux côtés des élèves, dans les luttes sociales*, Couleur livre et Cgé, coll. L'école au quotidien, 2009.

Précision statutaire:

Chaque travailleur-euse de la Fonction Publique (titulaire ou non, syndiqué-e ou non) peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an. La demande doit être faite, sur le modèle ci-dessous, un mois à l'avance au plus tard auprès de l'autorité compétente et par voie hiérarchique. Un double de la demande doit être communiqué au syndicat (ou laisser un message au 01 43 70 56 87 indiquant que vous participez au stage), dans les mêmes délais, car nous devons indiquer le nombre de participants à l'organisme de formation.

C'est-à-dire que tu dois envoyer ou déposer impérativement ta demande pour ce stage au plus tard avant les vacances de Noël

modèle de demande pour les personnels dépendant de l'Etat:

Le (date)

(personnels du 2nd degré) : A M. le Recteur
sous couvert du chef d'établissement

(personnels du 1er degré) : A Mr l'e Directeur Académique

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à pouvoir bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la cession de formation qui se déroulera les 30 et 31 janvier 2014 «Subvertir les pratiques pédagogiques, quelle école : pour qui ? pour quoi ? » à la Bourse du Travail de Paris sous l'égide du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)-144 bvd de la Villette 75019 PARIS.

signature

modèle de demande pour les personnels dépendant d'une collectivité territoriale:

Le (date)

(agents des lycées) : A M. le président du Conseil Régional
(agents des collèges): A M. le président du Conseil Général
sous couvert du chef d'établissement

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à pouvoir bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer à la cession de formation qui se déroulera les 30 et 31 janvier 2014 « Subvertir les pratiques pédagogiques, quelle école : pour qui ? pour quoi ? » à la Bourse du Travail de Paris sous l'égide du syndicat SUD-Education 92 et du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)- 144 bvd de la Villette 75019 PARIS.

signature